INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

Municipalité de Sainte-Luce

Sainte-Luce, le 18 janvier 2018

Aux membres du conseil municipal de Sainte-Luce

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes convoqués par le soussigné, conformément à l'article 152 du Code municipal du Québec, à une séance extraordinaire du conseil, qui se tiendra le lundi 22 janvier 2018 à 21h30, au 1, rue Langlois. L'ordre du jour sera le suivant :

ORDRE DU JOUR

1- Ouverture de la séance
2- Adoption de l'ordre du jour
3- Appui à la ville de Mont-Joli
4- Location de la salle Louis-Philippe Anctil
5- Concours pour renommer l'ancienne église du secteur luceville
6- Période de questions
7- Fermeture de la séance

Jean Robidoux
Directeur général

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

Province de Québec
MRC de La Mitis
Municipalité de Sainte-Luce

Séance extraordinaire des membres du conseil tenue au lieu ordinaire des séances, le lundi 22 janvier 2018, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence de la maire, madame Maïté Blanchette Vézina, les conseillers Gaston Rioux, Roch Vézina, Stéphanie Gaudreault, Karine Ayotte, Micheline Barriault. Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jean Robidoux est également présent.

Les membres du conseil constatent que l'avis de convocation de l'assemblée extraordinaire a été signifié tel que requis par le Code municipal.

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance**

2. **Adoption de l'ordre du jour**

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ET SUIVI**
4. **FINANCES**

5. **ADMINISTRATION**
5.1 Appui à la ville de Mont-Joli
5.2 Location de la salle Louis-Philippe-Anctil
5.3 Consultation pour renommer l'ancienne église du secteur Luceville

6. **URBANISME**
7. **LOISIRS**
8. **TRAVAUX PUBLICS**
9. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
10. **CORRESPONDANCE**
11. **AFFAIRES NOUVELLES**
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
13. **FERMETURE DE LA SÉANCE**

1. Ouverture de la séance

La maire, madame Maïté Blanchette Vézina procède à l'ouverture de la séance.

2018-01-035

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Roch Vézina et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

Formules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

ADMINISTRATION

2018-01-036

5.1 Appui à la ville de Mont-Joli

Approbation du dépôt d'une demande d'aide financière pour l'acquisition d'une unité de désincarcération

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli désire acquérir une unité de désincarcération;

CONSIDÉRANT QUE ledit équipement desservira toute la MRC de La Mitis, dont notre municipalité;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Micheline Barriault et unanimement résolu que le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Luce approuve la demande qui sera déposée dans le cadre du programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal et désigne la Ville de Mont-Joli comme responsable du projet.

2018-01-037

5.2 Location de la salle Louis-Philippe-Anctil

Il est proposé par madame Karine Ayotte et unanimement résolu de louer la salle Louis-Philippe-Anctil les 7 et 8 février 2018 pour des cours de fromage pour la somme de 300 $.

5.3 Consultation pour renommer l'ancienne église du secteur Luceville

CONSULTATION POUR RENOMMER L'ANCIENNE ÉGLISE DU SECTEUR LUCEVILLE

Suite au réaménagement de l'ancienne église du secteur Luceville en salles communautaires, la municipalité de Sainte-Luce lance une consultation pour renommer ce bâtiment. Nous attendons vos suggestions jusqu'au 1er mars 2018!

NOM PROPOSÉ : _____

POUR QUELLE RAISON? : _____

NOM : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____

12. Période de questions

Lors de cette période, les questions provenant de l'auditoire ont porté sur les sujets suivants :

1. Prix de location des salles communautaires
2. Achat d'un véhicule par la Ville de Mont-Joli

2018-01-038

13. Fermeture de la séance

Il est proposé par monsieur Roch Vézina et unanimement résolu que la séance du conseil soit et est levée.

Je, Maïté Blanchette Vézina, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maïté Blanchette Vézina
Maire

Maïté Blanchette Vézina
Maire

Jean Robidoux
Directeur général et sec.-trésorier